



Déclaration préalable CAPD du 17 octobre 2017.

La CAPD réunit aujourd'hui traitera des stages de formation continue. Pour la première fois elle n'est pas couplée à une CAPD promotions. Pourtant les passages d'échelon des collègues promouvables cette année devraient être étudiés rapidement puisque les promotions se font, pour la plupart, au 1^{er} septembre. L'augmentation sur la fiche de paie attendra... Nous savons que ni vous ni vos services ne sont responsables de cet état de fait. Une fois encore le ministère est en dessous de tout en n'outillant pas les DSDEN pour qu'elles puissent mettre en œuvre la politique décidée en haut. Les pseudo discussions tenues hier sur les mesures salariales ont d'ailleurs abouti à la suppression des augmentations de point d'indice pourtant promises dans PPCR pour 2018.. De ce PPCR il ne restera donc que la promotion au mérite...

Ajoutons que pour 2018, les mesures PPCR génèrent une prévision de dépense moins importante qu'en 2017 (134,3 M€ au lieu de 319,2) liée au calendrier et à la nature des mesures prévues. Ceci explique largement la baisse des mesures catégorielles qui passent de 587,6M€ à 147,8M€. L'évolution du budget intègre encore une prévision d'économies au titre du rétablissement du jour de carence dans la Fonction publique (40,3 M€) et de la baisse de l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA -3M€).

Le bilan de la formation continue est encore cette année, comme les années passées, réduit à peau de chagrin malgré les difficultés sur le terrain, les attentes des collègues et les annonces ministérielles.

Depuis 2007, ces crédits sont passés de 74 M€ à 42,94 M€, soit une réduction de près de la moitié des sommes notamment consacrées aux crédits pédagogiques, à la formation continue, aux frais de déplacement...

Une fois encore, il n'y a donc rien à becqueter pour les collègues. Le ton vous choque sans doute, mais nous considérons que si M. Macron peut se permettre de dire que les manifestants devraient aller au boulot plutôt que de foutre le bordel nous avons le loisir, le temps d'une phrase, d'être aussi triviaux.

M. Blanquer proclamait en juin que l'égalitarisme était l'ennemi du Service public. Il a, semble-t-il, découvert tout récemment que M. Gattaz et son mouvement l'étaient peut-être en vrai en osant affirmer que si l'école faisait son travail, les chômeurs en décrocheraient un !

M. Gattaz nous a présenté ses excuses, à nous les enseignants en affirmant que nous n'étions pas visés. À la bonne heure ! Pour autant, ce grand capitaine a cru bon d'ajouter que ce propos visait le système. Dans ce cadre, nous nous interrogeons... Qui pouvait bien être visé ? Qui ne ferait donc pas son travail ?

Trêve de cynisme ! Que nos dirigeants continuent donc de manier une langue qui nous est étrangère. Nous sommes, pour notre part, en tant que fonctionnaires, respectueux du travail fourni par **tous** les agents du service public, attachés résolument à la teneur constructive de nos échanges.

Les représentants du SNUipp-FSU sont, vous le savez, convaincus et acteurs du paritarisme, garants de l'égalité des droits et des personnes.

Tous les points évoqués ci-dessus nous ont conduits le 10 octobre à exprimer notre mécontentement dans la rue, à l'occasion d'une journée de grève unitaire, très suivie dans la fonction publique. La situation des contrats aidés a été également, au cœur des revendications et a fait l'objet d'une entrevue chez Monsieur Le préfet, auquel ont été remises des centaines de signatures en soutien aux écoles et personnels en difficulté.